

MARCHE BONSECOURS

CONSTRUCTION



archives
municipales

VOUS NOUS OBLIGERIEZ EN NOUS RETOURNANT

LE DOSSIER DANS LE PLUS BREF DÉLAI.

MARCHE BONSECOURS

Construction

/4 Renovation

/5 Demolition

/6 Transformation

*Archives Municipales
de Montréal*

Si vous vous déposez de ce document
veuillez en prévenir sans
retard

L'ARCHIVISTE

If you give away this
document, please advise,
without delay, the

ARCHIVIST

"Le Journal", 11 mai 1900

LE MARCHE BONSECOURS

La commission civique semble disposée à accepter le projet de l'échevin Gagnon.

LE PLAN DE M. LAMARCHE

Une grande assemblée de la commission des marchés a eu lieu, hier soir, dans la salle des séances du conseil de ville. Outre les membres de la commission, plusieurs échevins et un grand nombre de citoyens notables étaient présents.

Le président a ouvert la séance en faisant un intéressant exposé de la situation de la ville à l'heure actuelle, comparée à ce qu'elle était à l'époque de la construction du marché Bonsecours. En extrayant des remarques de l'échevin Chaussé les dates et les chiffres qu'il a donnés, nous pouvons reconstituer l'état suivant.

Construction du marché Bonsecours commencée vers 1843 et terminée vers 1847, au coût d'à peu près.....	\$250.000
Evaluation de la bâtisse du marché Bonsecours en 1850 terrain compris.....	300.000
Valeur de la propriété immobilière à Montréal en 1850 suivant le rôle d'évaluation de cette époque à peu près.....	\$15.000.000
Revenu de la ville en 1850 à peu près.....	175.000
Dette de la ville en 1850.....	\$1.040.000
Revenu du marché Bonsecours en 1850.....	17.000
Population de Montréal en 1850.....	50.000
1899.	
Valeur actuelle du marché Bonsecours à peu près.....	300.000
(terrain \$182.000 bâtisse \$117.000)	
Valeur actuelle de la propriété immobilière.....	\$187.668.856
Revenu actuel de la ville.....	3.000.000
Dette actuelle de la ville.....	27.222.000
Population actuelle.....	250.000
Revenu actuel du marché Bonsecours.....	35.285

L'échevin Chaussé conclut : " De ces chiffres et de ces dates il ressort que pendant cette période des cinquante dernières années, la population de la ville s'est quadruplée, puisqu'elle s'est élevée de 50.000 à 250.000. La valeur de la propriété immobilière est douze fois et demie plus considérable, c'est-à-dire qu'elle s'est accrue de \$15.000.000 qu'elle était en 1850, à \$187.668.856. Elle est maintenant.

Le revenu de la ville est dix-sept fois plus élevé, puisque de \$175.000, qu'il était en 1850 il s'est élevé à plus de \$3.000.000 en 1899. En conséquence, nous ne devons pas avoir peur des grandes entreprises et des améliorations qui nécessitent des dépenses considérables.

L'échevin Lamarche expose ensuite le projet suivant, illustré par un modèle en relief préparé par M. Perrault, architecte.

Plusieurs projets vous ont déjà été soumis pour l'agrandissement du marché Bonsecours. Un que cette amélioration doit avoir lieu, non seulement dans l'intérêt général de la ville de Montréal, mais plus particulièrement dans le quartier Est que j'ai l'honneur de représenter. Il est de mon devoir de m'en occuper spécialement, c'est pourquoi j'ai l'honneur de vous présenter humblement les plans que, je le crois, vous rencontrerez non seulement l'approbation des citoyens du quartier, mais aussi celle des citoyens de la ville de Montréal.

Il a procédé d'une manière toute autre qu'à l'ordinaire en faisant préparer ces modèles, par les différents niveaux des rues qui nous intéressent sont les irréguliers, et il aurait fallu trop de plans en élévation ou en coupe, et d'explications techniques pour faire apprécier les différents projets à leur juste valeur.

Les plans se divisent en trois parties très distinctes.

Il s'agit d'exproprier les constructions entre l'église Bonsecours, la rue Berri, la rue St Paul et la rue des Commissaires.

Après avoir donné une pente uniforme sur chaque côté du carré formé par ces rues, pour conserver intacte l'église Bonsecours, je commence par isoler au moyen d'une rue projetée qui est tracée à l'est de l'édifice.

Je propose aussi de construire une plateforme dont le plancher sera en ciment, de la rue des Commissaires à la rue St Paul et de niveau avec cette dernière rue.

La différence de niveau entre la rue des Commissaires et la rue St Paul nous permet de construire vingt-cinq voitures au moins, à l'épreuve du feu, qui serviront de magasins tels qu'il en existe actuellement dans le soubassement du marché Bonsecours.

Les avantages de ce plan sont nombreux, entre autres : Celui de pouvoir placer sur cette plateforme un nombre immense de voitures de cultivateurs ou de commerçants ;

Celui d'augmenter la valeur de la propriété du côté nord-ouest de la rue St Paul qui se trouvera dégagée en enlevant les bâtisses maintenant existantes en face de la dite rue ;

Celui de mettre cette partie du marché à la proximité des charrs du Pacifique et des bateaux qui devront maintenant être dans cette partie du port ;

Celui d'avoir plus de facilité d'entretenir proprement le local ou de placer généralement les voitures et aussi celui d'en faire un boulevard les jours où il n'y aura pas de marché.

Ce projet coûterait :	
Pour l'expropriation.....	\$160.000 00
Plus vingt pour cent suivant la charté, soit.....	32.180 00
Pour loyer des locataires.....	5.070 00
Construction, au plus élevé.....	39.000 00

Soit un total de..... \$279.050 00

DEUXIEME PLAN

Ce deuxième plan consiste à exproprier les constructions situées entre le marché Bonsecours, la Place Jacques-Cartier, la rue St Paul et la rue des Commissaires.

Cette idée qui est le complément de la première, serait une grande amélioration pour le front de la ville de Montréal dans cette partie, et nous donnerait un marché continu de la Place Jacques-Cartier à la rue Berri.

La construction de cette plateforme serait sur le même système que celui du premier plan dont je vous parle, et coûterait :

Pour l'expropriation des propriétés.....	\$ 80.000 00
Plus vingt pour cent suivant la charté, soit.....	16.000 00
Pour loyer des locataires.....	3.980 00
Pour construction à être élevée.....	13.000 00

Soit un total de..... \$112.980 00

TROISIEME PLAN

Ce troisième plan qui vous est aussi exposé en miniature, en est un que je trouve superbe. L'idée en a été conçue par M. Maurice Perrault, architecte bien connu de cette ville, qui a aussi fait les plans que je viens d'avoir l'honneur de vous exposer.

Ce projet peut aussi être exécuté par parties au fur et à mesure que le besoin pourrait se faire sentir. Il consiste :

Premièrement, à exproprier la partie située entre le marché Bonsecours, la Place Jacques-Cartier, la rue St Paul et la rue des Commissaires, ce qui coûterait.....	\$112.300 00
Plus tard le bloc entre la Place Jacques-Cartier, la rue LeRoy, la rue Claude et la rue St Paul, ce qui coûterait, moins les locataires, la somme de.....	157.920 00
Plus tard le bloc entre la Place Jacques-Cartier, la rue Notre-Dame, la rue Claude et la rue LeRoy, en conservant toutefois si on le désire, le Château Ramsay, ce qui coûterait, moins les locataires, la somme de.....	129.810 00

Ce qui forme un total de..... \$430.120 00
Plus les locataires..... 7.010 00

Ce qui forme un grand total de..... \$437.130 00

Ce plan ne nécessite aucune construction spéciale pour en faire un marché public, il aurait pour avantage de faire un immense carré du côté nord de la rue Claude. Il aurait aussi pour effet de dégager l'hôtel de ville et de le faire paraître avec avantage du milieu de l'avenue.

De magnifiques boulevards pourraient être faits et placés sur cet immense carré.

J'ai donc l'honneur, messieurs, de croire que vous voudrez bien prendre en sérieuse considération les plans que je viens de vous présenter.

Pour moi, ce n'est pas tant le coût que pour fait nécessiter immédiatement l'agrandissement

travailler à vous offrir l'intérêt des citoyens en général.

M. G. Doivin expose le projet recommandé par la Chambre de Commerce, et qui consiste à utiliser le talus du Camp de Mars pour y établir des halles.

L'échevin Gagnon développe et explique le projet que le "Journal" a déjà publié.

M. Gervais expose le projet préparé par MM. Resther et Gohier. Ce projet consiste dans la construction d'une plateforme sur la rue des Commissaires au niveau de la rue St-Paul. Réduite à des dimensions permettant d'y placer 500 voitures, elle coûterait moins de \$200.000.

M. Gervais fait ressortir les avantages de ce projet qui, selon lui, est le projet par excellence, le projet unique et seul praticable. Il discute longuement les autres projets soumis, et le combat ; cause de l'émission considérable de capitaux qu'ils nécessiteraient.

Le projet de M. Gohier, au contraire, procurerait toutes les facilités désirables au commerce, avec le moins de dépenses possible.

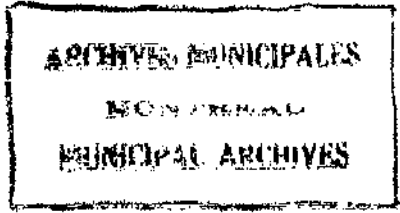
M. Gervais insiste surtout sur ce point, et ses remarques semblent rencontrer l'approbation du plus grand nombre.

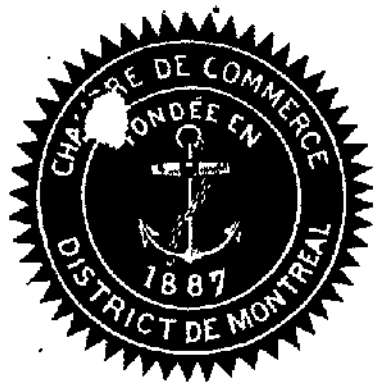
Le projet Gohier aurait cet autre mérite de doter la ville d'une splendide place publique et d'un lieu de promenade qui aurait une grande valeur.

Plusieurs des assistants, entre autres les échevins Lareau, Savignac et Gouin, M. Nolan Desjardis, M. Husmer Lanctôt, M. Perrault et le Dr Brodeur, ont aussi exprimé leurs vues sur le sujet.

L'échevin Gouin déclare qu'à son avis le plan Gagnon est le meilleur, au point de vue économique comme à tous les autres.

La commission d'ajourne à 11 hrs.





LA CHAMBRE DE COMMERCE

Montréal, 8 Novembre 1897. 189

Monsieur le Président
du Comité des Marchés,
Hôtel-de-Ville,

Monsieur,

Je suis chargé par le conseil de la Chambre de Commerce de vous prier de vouloir bien indiquer un jour et une heure où il vous sera possible ainsi qu'à vos honorables collègues de recevoir une délégation de notre institution chargée de vous faire part de ses vues sur les améliorations à apporter au trafic du Marché Bonsecours.

Votre réponse obligera

Votre obéissant serviteur,

S. G. G. G.

Secrétaire,

par M. G.

Markets

filed
3 Dec 1897

Marché Bonsecours
N^o 8/97

Liste des travaux qui sont nécessaires pour l'année 1898

Portes neuves dans la partie Ouest du marché	600 00
Booutille dans le dôme	500
Réparer les têtes de cheminées	200 00
Plancher des magasins sur la rue des Commissaires	5000 00
Blanchissage du marché aux viandes et à poissons	500 00
Peinturer le dedans et le dehors du marché	1000 00
Portes en fil de fer à chaque bout du marché à beurre	100 00
Plate-forme de la place Jacques-Cartier	1000 00
Plancher dans le marché aux poissons	100 00
Réparer les portes entre les murs	250 00
Plancher dans la partie Est étage des bouchers	1000 00
Peinturer la couverture du dôme	100 00
Six doubles châssis	90 00
Réparer le haut du marché partie Ouest avec une escalier	3000 00
	<u>12895 00</u>

L^{er}. Leprieur
C. M. P.

2.4

Bonhomme

To the City of Montreal.

The Market Committee respectfully report:-

That they have received the complaints hereunto annexed from Messrs. A. Prévost, T. J. Darling and J. A. Robitaille against the congested and overcrowded state of Jacques-Cartier Square, on market days, which, they allege, is prejudicial to their interests.

Your Committee cannot but acknowledge that those complaints are well founded, and they beg to refer them to the Council in order to demonstrate the urgency of acceding to the request made to Council, some months hence, for the extension of Bonsecours Market with a view of providing increased accommodation for gardeners, farmers, Etc.

The whole, Etc.

Committee Room,
City Hall,
Montreal, 3rd. October 1894.

W. Nolan
E. Goffin (with reserve)
R. Zwinger
C. Marsolais

2.4

Moved by Alderman }
Proposé par l'Echevin }

Malone

Seconded by Alderman }
Secondé par l'Echevin }

J.B. R. Dupres

Resolved

That the Report of the
now before the Council be adopted.

Market

Committee

subject to the sanction of the

Que le rapport du comité
maintenant devant le Conseil soit adopté.

Finance Committee.

To the City of Montreal.

The Market Committee

Respectfully Report.

That at a meeting held this day
Your Committee considered the question
of repairing the damage done by the
recent fire at the Bourse des Marchés
and for that purpose they recommend
that the sum awarded to the city
by the Insurance Company on the
report of the experts appointed for that
purpose, viz: a net sum of \$3266.50
be put to the credit of your Committee
to enable them to have said repairs
made with the least possible delay.
The whole nevertheless respectfully
submitted.

Committee Room
City Hall
Montreal, 20th March 1891

M. Malouin
James Griffin
Marie Lamarche
J. B. Dupres
W. H. Humphreys

7-4

REPORT

FROM THE

Market Committee
recommending that the award
made to the City by the *Guillaume*
Coy as *Fin Bourse* Market, be
put to their credit.

Presented. *20 March* 1891

Adopted *same day* 1891
subject to sanction of the *Finance*

Entered vol. *V. 5* page *144*

and page *541* of vol. *H* of Reports.
concurrent in the *Finance*
Committee on the *28*
March 1891. *C.G.*

TO THE CITY OF MONTREAL.

THE FINANCE COMMITTEE,

Respectfully Report

That, as directed by the Council, they have considered the accompanying Report of the Market Committee on the petition of La Chambre de Commerce du District de Montreuil, for the extension of the Buissonniers Market to Jacques Cartier square

and that they cannot concur in the recommendation therein made.

The whole nevertheless respectfully submitted.

Committee Room, City-Hall,
Montreal, 3 May 1888

J. J. J. J.
M. J. J.

Richard White
J. J. J.

M. J. J.

J. J. J.
J. J. J.

L. J. J.

TO

To the City of Montreal.

The Market Committee.

Respectfully Report.

That, as directed by the Council, they have considered the accompanying resolution from the "Chambre de Commerce du District de Montreal" favoring the extension of the ~~Business~~ Market to Jacques-Cartier Square and after mature deliberation Your Committee came to the conclusion that owing to the extensive business now carried at the said market, it would be in the interest of the City and of the public at large that the scheme be carried out, and Your Committee recommends accordingly.

The whole nevertheless respectfully submitted.

Committee Room
City Hall,
Montreal 13th April 1888

M. Malone
J. B. Dupresne
M. G. Gagnier
M. B. Bidd
L. Robit
J. W. Menes



Montréal, 1^{er} Mars, 1888.

Vos Honneur le Maire &
Les Echevins de la cité de
Montréal -

Messrs.

A une assemblée du Conseil
de la Chambre de Commerce du district
de Montréal, tenue le 7^{er} février dernier.
La résolution suivante a été adoptée -
prolongement du marché
Bonsecours -

Considérant:

Que le marché Bonsecours ne
donne pas l'accommodation nécessaire
au Commerce toujours croissant, qui s'y
fait, tant par les Cultivateurs que par les
Commerçants. Il est proposé par M. J.
Couturier, secondé par M. Thomas Gau-
thier, que le Conseil de la Chambre de
Commerce du district de Montréal approu-
ve fortement l'idée de l'élargissement du Mar-
ché -

Marché Bonsecours jusqu'à la place
Jacques-Cartier cette Chambre prie
instamment le Conseil Municipal
de donner toute son attention à cette ques-
tion si importante & de prendre les
décisions les plus promptes pour les me-
ner à bonne fin.

Secrétaire

Crowlson

Résolution

de la Chambre de Commerce
approuvant l'extinction du
Marché Bourse pour l'ex-
propriation des propriétés
avis in arbor.

Presented to Council. 19 March 1888
Presente au Conseil.....18

Referred to.....*Markets*.....
Renvoye a

REPORT

FROM THE

Market Committee
on the petition of "La
Chambre de Commerce du
District de Montréal" favoring
the extension of the Bourse
Market.

Presented 16 April 1888
Finance

Finance Committee's report
Adopted 14 May 1888

Entered vol. A. 2 page 141

and page 601 of vol. 2 of Reports.

Montreal le 27 Avril 1892

Je propose de faire les réparations du Marché
Bonsecours à Montréal de 180 pieds en dommages
par le feu et la fumée en bois peinture vitrage
blanchissage plancher soubres réparations des
serrures suivant la spécification pour
la somme de dix neuf cents quatrevingt
cinq. \$ 1985

Joseph Langlois
Coin rue Bonsecours Halles

Grothe & Freres,

CONTRACTORS

1 St. Emile Street,

Bell Telephone 1104a.

Federal Telephone 1561.

Residences:

COLBERT O. GROTHE, — 86 ST. OUTHBERT STREET,

AVILA F. GROTHE, — 26 " "

Montreal, 28 Avril 1892

Mess. Le Président } Comité des Marchés
Mess. Les Echevins }

Messieurs,

Nous proposons de faire toutes les réparations nécessaires au Marché Bonsecours partie endommagée par le feu et la fumée et construire un plancher neuf, dans la partie sud-ouest de l'étage où sont les bouchers, en outre nous placerons des auvents sur toute la longueur du bout du marché partie ouest, ces auvents correspondant et connectant avec ceux déjà placés sur la rue des Commissaires.

Tous ces travaux seront exécutés suivant la spécification que nous avons vue au bureau du Greffier, pour la somme de Mille neuf cents soixante et quinze dollars. (\$1975⁰⁰/₁₀₀)

Nous demeurons, Messieurs

Vos très humbles Serviteurs

Grothe Freres

par M. P. C.

Archives de la Ville de Montréal

21

E. CHANTELOUP

HOT WATER APPARATUS, TELEGRAPHIC INSTRUMENTS

IRON AND BRASS FOUNDER

Railroad Work, Lamp and Other Trimmings.

Montreal, Sept 2 1892.

To His Worship

Mayor Melhuus
City

Dear Sir:-

Having noticed in last evening's papers that you have had your attention drawn once more to the deplorable sanitary condition of the markets, I would remind you that I was requested by the Market Committee on the 14th April last to submit plans for the ventilation of Bonsecours market. This I promptly did and have not yet heard anything further on the subject.

My system is a concealed rotary ventilator which is automatic and purifies the air continuously and is endorsed by all the leading Architects of this City including Messrs J. W. C. Apples, P. Davoust, R. Hindlay, Perreault & Desnoy, J. J. Brown and many others.

Reference can be given by parties now using this ventilator, all of which are unanimous in declaring that it is the best system in the market to-day.

Trusting you will give this matter your prompt attention. I remain,

Yours very truly
E. Chanteloup
Archives de la Ville de Montréal

24

E. CHANTELOUP

HOT WATER APPARATUS, TELEGRAPHIC INSTRUMENTS

IRON AND BRASS FOUNDER

Decorative Work, Lamps and Other Trimmings.

Montreal, April 7th 1892

To Alderman Cunningham

Chairman Market Board
City

Dear Sir,

Having noted the great difficulty experienced by the firemen in contending with the late fire at the Bonsecour Market. We take the liberty of making a suggestion by which it can be overcome. The difficulty was almost entirely caused by the great volume of smoke.

We would recommend you to put in the Market a galvanized iron pipe from the basement to the roof with a cone Rotary Ventilator attached. We will guarantee it to remove all bad air and any foul odor and to perfectly ventilate the market and in case of fire it would be an invaluable aid to the firemen as it would draw all smoke arising from a fire entirely out of the building, allowing them to locate and fight the fire without any liability of being overcome by smoke. We have placed these Ventilators in a number of our public buildings & they have given entire satisfaction & are well recommended by the users & by the leading Architects of the City. Should you favorably consider our suggestion we would be pleased to give you an estimate of the probable cost.

Trusting to be favored with an early reply we remain your obedient servants

E. Chanteloup, of D. Pearson

Archives de la Ville de Montréal
W. H. Fortin, Sec.

Market Committee



Office of the Building Inspector
CITY HALL,

OFFICE HOURS :
From 9 o'clock to 10, and from 1
o'clock to 2 every day.

TELEPHONE No. 2013.

Montreal, May 13 / 1892

To the
President & Members of
Market Committee.

Gentlemen :

In answer to a request of
your Committee as to the cost for altering
the upper part of Bonsecours's Market
(West End) to correspond with the other
part. They have to report that said
alterations will amount to ^a three thousands
dollars, without including tables & benches.

The whole Respectfully Submitted

Baron R.S.

2-4

July 16th City Hall Committee

Gentlemen

The long passage in City Hall
Requires a coat of raw linseed oil.

The Stairs coming to Utundu centre do.
Floors in St. Paul Street to centre painted
Seats in concert Hall some wants repairing
The room wants to be finished or repaired.

no water in centre closets to keep them clean.

Table chairs and carpet for No. 1 Committee room.

Justed slide window over front door to allow fresh air ^{quantity}

2-4

Thos. Somers Messinger

TO HIS WORSHIP THE MAYOR, THE ALDERMEN AND CITI-
ZENS OF THE CITY OF MONTREAL.

THE FINANCE COMMITTEE.

Respectfully Report,

That, as directed by the Council, they have considered the
accompanying Report, of the *Market* Committee for
an appropriation of £100. to improve
the centre of Bonsecours Market

and that they concur in the recommendation therein made.

The whole nevertheless respectfully submitted.

24
Committee Room, City Hall,

Montreal, *10 June* 1857 }

TO HIS WORSHIP THE MAYOR, THE ALDERMEN AND CITIZENS
OF THE CITY OF MONTREAL.

The *Market* Committee

Respectfully Report,

That the centre part of Bourcours
Market, which is now allotted to sunders of
old clothes, ^{gives} in its actual imperfect state, ~~gives~~ an
annual revenue of £100. and if improved
according to the accompanying plan, it would
undoubtedly produce a revenue of £250.

As the expenditure will only amount to
one hundred Pounds, Your Committee recommend
that they be authorized to alter and improve
the ^{said} portion of the Market, according to the
plan submitted, and that a special appropriation
of £100 the estimated cost of the work, be
made to them for the purpose.

The whole nevertheless respectfully submitted

Committee Room

City Hall

3. May 1853

W. W. Whitney

Har. Labrie
J. Bromdon

W. Clow

W. Clow

REPORT

FROM THE

Market COMMITTEE

for an appropriation
of £100. to improve
the centre part of
Bonsecours Market

Presented, 4th May 1853
and referred to the
Finance Committee

Adopted, .. 18

TO HIS WORSHIP THE MAYOR, THE ALDERMEN AND CITI-
ZENS OF THE CITY OF MONTREAL.

THE FINANCE COMMITTEE.

Respectfully Report,

That, as directed by the Council, they have considered the
accompanying Report, of the *Market* Committee *in a Special*
Appropriation of £ 600 for Improvements in *Bonsecours*
Market Hall -----

and that they concur in the recommendation therein made.

The whole nevertheless respectfully submitted.

For Chairman
John Lewis
J. W. Whitney
Member Councilors

2-4

Committee Room, City Hall,
Montreal, *Sept* ----- 185*8* }

TO HIS WORSHIP THE MAYOR, THE ALDERMEN AND CITIZENS
OF THE CITY OF MONTREAL.

The *Market*

Committee

Respectfully Report,

That the following improvements are necessary to the Bonsecours Market House viz¹ that fifteen New Stores be constructed in the Cellars fronting on St Paul Street, similar to the one lately made for, and now occupied by Messrs Finch and Dorset. ² That the Butchers Stalls be enlarged by having their fronts advanced as far as the Columns; and that the fronts be then properly painted; ³ that the lower Market, on Bonsecours Street be whitewashed. The estimated expense of constructing the New Stores ~~is~~ amounts to £23 each store; and the Stores when constructed will let for at least £20 per annum each.

The following is an estimate of all the improvements now suggested viz

15 New Stores @ £23 each	£345. 0. 0
Enlargement of Butchers Stalls	136. 0. 0
Painting fronts of do &c	50. 0. 0
Whitewashing lower Market	15. 0. 0
Amounting in all to	£546. 0. 0

Your Committee recommend that they be authorized to effect the improvements in question; and that a special Appropriation of Six Hundred Pounds Currency be made to them for the purpose. The whole being respectfully Submitted

W. B. Whitney Chairman

A. P. Valois

J. Brownson

Patrick Luskier

W. B. Loomis

A. Woodhouse

Committee Room, City Hall

27th March 1853.

A son Honneur &c

Le Comité des Marchés
à l'honneur de faire rapport

Que les améliorations suivantes
sont nécessaires, au Marché Bonsecours, savoir

- 1^o Que 15 magasins nouveaux soient faits dans les
caves ayant front sur la rue St. Paul, semblables à
celui qu'on a fait dernièrement pour Messrs. Rivest &
Doray et qui est maintenant occupé par eux.
- 2^o Que les états des Bouchers soient élargis en
avançant le front jusqu'aux colonnes. et que les
fronts soient alors convenablement peints.
- 3^o Que le marché inférieur sur la rue des Commissaires
soit blanchi. Le coût de la construction des
magasins nouveaux est estimé à £23, chaque
et ces magasins une fois faits, se loueront pour au
moins £20 par année chaque.

Il suit un estimé de toutes les améliorations
maintenant suggérées, savoir

15 magasins neufs @ £23. chaque	£ 345 . 0 . 0
Aggrandissement des états des Bouchers	136 . 0 . 0
Peinture -	50 . 0 . 0
Blanchissage	£ 15 . 0 . 0
	<hr/>
	£ 546 . 0 . 0

Notre Comité recommande qu'il soit autorisé à
effectuer les améliorations susmentionnées, et qu'une appropriation
spéciale de £600 cy. lui soit faite pour ce sujet.
Etant &c

Le Chambredulacités }
Hôtel de ville }
27 mars 1853 }

REPORT

FROM THE

Market COMMITTEE
for a special appropriation
of \$600 to improve
Boulevard Market

Presented, *31st March* 1853

Adopted, *Same day* 1853.

To His Worship the Mayor the Aldermen
and Citizens of the City of Montreal
The Market Committee

Respectfully Report
That the attention of Your
Committee has lately been directed to the
crowded state of the Mercantile Market
especially on Market days, and also to the
fact of a great many people coming there
to sell their produce, who are obliged to
go away from want of space to sell them
either in the street or in yards, thus depriving
the City of a considerable revenue. That they
have ascertained to be the fact and in order
to remedy the evil, Your Committee recommend
that an additional crooked footpath (or avenue)
street six feet in width and a raised platform
six feet wide, be constructed along the East
front of the Market, that is, as far as the Pork
Butcher, a length of 370 feet, as more fully
appears by the Plan herewith submitted, which
would make room for some 60 or 70 more
vehicles. According to an estimate ^{by the City Engineer} which
they have caused to be made, ~~of the expense~~
it will not exceed the sum of £50-13-5/2
and as the profits that will be derived therefrom
will undoubtedly cover the amount in a short
period, Your Committee expect that the Council
will not hesitate in granting them the required
appropriation. The whole is set forth as respectfully submitted:

2-4
Committee Room
City Hall
Montreal 5th August 1850.

Jos Grenier
John Thibault
Olivier Fréchette

Reçu
de la Banque d'Amérique

Monsieur le Maire, sur
l'avis des Citoyens de la Cité de Montréal.

Le Comité des Marchés a l'honneur
de faire rapport.

Sur l'attention de votre
Comité a été dernièrement dirigée
sur l'encombrement au Marché Public
Comme, durant les jours de Mardi
et aussi sur le fait qu'un grand
nombre de personnes ^{venant} pour
pour vendre leurs produits
sont obligés de s'en aller faire
de place pour les vendre soit
dans les rues, sur des bancs,
ce qui prive la ville d'un revenu
considérable. Votre Comité a
constaté le fait, & afin de
remédier au mal, il recommande
qu'on soit en possession d'une
voie de largeur suffisante de large
avec une plate-forme élevée de six
pieds de large. Cette construction
sur la devanture Est du Marché,
c'est à dire, jusqu'à la place des
Bourgeois du Nord, longueur de
370 pieds. Comme il s'agit d'un
Amplement par le plan ici soumis, ce qui
doublerait de la place pour
à 70 voitures de plus.

Sur la base de l'estimation qu'il a faite
pour l'inspection de la Société des députés de
la ville de Montréal, ce projet se en-
cadrant pas la somme de £ 50. 13. 5/2
et comme les profits qui en pro-
viendront et couvriront indubitablement
le montant en peu de temps
votre Comité espère que le Conseil

24

Il convient de lui accorder l'ap-
probation nécessaire
Le tout conformément
aux usages

Chambre de Commerce
Le 27 Août 1850

J

Market Committee

Report

Recommendation the creation

of a Market

along the East Front

of the Market

Adopted 7 August 1850

Specifications for alterations
and additions to the Fish
Market, Bruce court Building.

1. The whole of the present floor and
stone troughs, ~~to be~~ and benches
to be removed to the outside.
2. The vacuum or open space to be
concreted to the level shown in
Plan. The concrete to be composed
of broken stones and gravel, and
one part of wrought slime and
the other sharp river sand.
The whole to be thoroughly compressed
concreted and beaten down with
wooden mallets to a uniform face,
to receive flagging.
3. The whole of the surface of the said
fish market to be laid in flags (cut
stone flagging).
4. The said flagging to be laid on a bed
of mortar, sound; the joints
to be all laid in cement.
5. No stone to be used unless they
are equal to one square yard -
the whole to be of a uniform face.
6. The drains shown on Plan shall be
composed of Montreal limestone -
they shall be ~~drilled~~ ^{drilled} out of the said
stone. they shall be six inches
at the top to ~~a~~ ^{a radius} ~~edges~~ ^{of} three inches
at the bottom; they shall also

be carefully laid in mortar and
jointed with cement:

No A chuck to be ^{cut out} made and set
in the line above of the said
drains to receive iron gratings
to all drains, as shown on the
plan.

The drains are to discharge into a
well - said well to be built of
brick, size shown on the plan -
also a stretch trap to be placed
in the well; the to a branch
drain, ~~should~~ 12 inch vitrified clay
pipe, shall connect the ~~well~~ well
with the main sewer in the street.

~~The Stalls or Benches for fish stands~~
stalls to be done according to size
on plan.

~~one of the~~ present doors on Commission
street to be built up and conver-
ted into a window.

The contractor of the above work
shall furnish all gratings required
for the drains, as shown per
pattern shown.

Carpenter's work

1. The work required for wood stalls set up to N. D. shall be done according to drawing -
The ~~top~~ ^{top} cill to be composed of 5 inch square, chamfered both sides, and grooved ~~not~~ rabbitted out to receive front lining; the cill to rest on cast-iron shoes 5 feet apart & 4 inches above floor
The 2^d cill to be 5" x 4" to support the slabs or benches - The upright posts dividing stalls to be 7" square & to be chamfered & also rabbitted out to receive the wire guards
The framing of the wire guards to be 3 1/2" wire to be of best quality of the thickness in use in the several Markets and according to drawing - a pulley to each stall to be placed for lifting when required the framing

The partitions dividing stalls to be framed as follows - a cill 4" x 4" chamfered, rabbitted to receive partition - the bottom of partition to be solid for 3 feet in height
Scantling 4" x 4" will be placed at the height of 3 feet to receive spar partition & a scantling 4" x 4" to be placed on top of spars to be rabbitted to receive spars

Spars to 2 1/2" x 1" & 2" apart as shown on drawing

Bottom cills to sit on iron shoes 4" from the level of the floor

The stair at present in Fish Market to be taken down & a new one built as shown on drawing the old materials to be used, where available

The N & S side of the present Fish Market
to have new benches & ^{from the} stones replaced
on them as ^{may be} required by the Market
Committee

Roof & walls to be whitewashed
with 2 coats of lime

All new ^{carpenter} work to receive 2 coats of white lead
as also the columns & doors of the Market

The whole work to be done to the
satisfaction of the Market Committee
on or before one month after signing
of Contract

I hereby agree to do the work
according to the above specifica-
tions, which I have read &
signed this ~~twentieth~~ day of August

W. H. H.

Joseph Anonew

Witness

John Macdonald

Joseph Anonew

Le Comité des Marchés a l'honneur de faire rapport :-

Que conformément à une résolution du Comité des finances il a pris en considération les divers plans et suggestions qui ont été soumis relativement à l'agrandissement du marché Bonsecours, qui est devenu absolument urgent, dans l'intérêt public aussi bien que dans celui du revenu de la ville.

Les propositions faites peuvent se diviser comme suit :-

P L A N N O. I

Soumis par la Chambre de Commerce du District de Montréal consiste à élargir la rue Le Royer de la place Jacques-Cartier à la rue Claude de 40 à 60 pieds et de la prolonger ensuite jusqu'à la rue Bonsecours. L'intention serait d'y installer les voitures des cultivateurs qui viennent ici vendre leurs produits.

Le coût de cette amélioration serait de \$79,319.00

On objecte avec raison qu'une rue de 60 pieds serait beaucoup trop étroite et ne laisserait pas d'espace à la circulation à pied ou en voiture. En établissant au centre une plateforme de 24 pieds, il ne resterait pour les voitures et les trottoirs que 18 pieds de chaque côté, ce qui serait absolument insuffisant.

Si on voulait porter la largeur de la rue à 80 pieds, on détruirait la valeur de la propriété de la rue

Notre-Dame si la lisière nécessaire était prise de ce côté. Dans le cas où l'on prendrait du côté sud de la rue Le Royer, il faudrait exproprier des immeubles d'une très grande valeur, payer des dommages aux propriétaires de la rue St. Paul, on diminuerait les cours qui restent aujourd'hui, ce qui occasionnerait une dépense énorme, sans bénéfice correspondant. En conséquence le Comité des Marchés ne croit pas devoir adopter ni recommander ce plan.

P L A N N O. 2

Soumis par Mr. O. Courtemanche. Ce plan consiste à approprier pour l'usage du marché tout le terrain situé entre les rues Notre-Dame, St. Paul, Claude et Place Jacques-Cartier.

La principale objection à ce plan c'est qu'il entraînerait la destruction du Château Ramsay, ce que l'opinion publique n'est pas prête à admettre et qu'il créerait pour l'Hotel de Ville un voisinage bruyant et peu désirable. Votre Comité pour cette double considération ne croit pas devoir le recommander favorablement.

SUGGESTION NO. 3

De Mr. l'Echevin Savignac. Cet honorable échevin suggère au Comité des Marchés de se servir en attendant mieux du terrain situé à l'angle des rues Craig, St.Louis et Gosford.

L'objection principale à ce plan est qu'il n'est pas dans l'intérêt du marché ni des citoyens qui le fré-

fréquentent qu'il soit divisé par une aussi longue distance. Le marché Bonsecours tient sa popularité parmi les citoyens de toutes les parties de la Ville, au fait que les acheteurs y trouvent tout ce dont ils peuvent avoir besoin. Il la perdrait bientôt si cet état de choses était changé, et cela au détriment du revenu public. Il ne serait pas juste non plus de nuire à un haut degré aux intérêts existants, qui sont l'oeuvre d'années de travail. Pour ces raisons, le Comité ne croit pas devoir recommander l'adoption de cet expédient.

PLANS NOS. 4 & 5

Ces plans sont tous basés sur le principe que le Marché Bonsecours doit être agrandi en rapport immédiat avec l'établissement actuel.

L'un, (le Dr. Brodeur) suggère d'exproprier la lisière de terrain situé entre la rue St. Paul, la rue Bonsecours, la rue Claude et l'alignement nord de la rue Le Royer qui serait prolongée jusqu'à la rue Bonsecours.

Cela représenterait une superficie de 61,500 pieds. L'évaluation municipale étant de \$ 182,600 et les propriétaires étant disposés à accepter 25% , en sus, le coût total du terrain serait de \$228,250 sans tenir compte des frais d'expropriation et de l'indemnité à payer aux locataires.

L'autre (celui de Mr. deMartigny) suggère l'expropriation du terrain situé entre les rues St. Paul, LeRoy, ,

Bonsecours et Place Jacques-Cartier. On acquerrait ainsi une superficie de 49,655 pieds qui jointe aux 8,000 pieds de la rue LeRoyeur déjà ouverte, formerait une superficie totale de 57,655 pieds .

L'évaluation municipale est de \$159,600, si on ajoute 25 % comme dans le cas précédent, le coût de l'indemnité aux propriétaires serait de \$199,450, sans tenir compte de l'indemnité aux locataires et des frais d'expropriation.

Le Comité croit que dans un avenir plus ou moins éloigné tout l'espace compris entre les rues St. Paul et LeRoyeur, Bonsecours et Place Jacques-Cartier sera requis pour les fins du Marché Bonsecours; mais comme cette amélioration pourrait difficilement être réalisée en même temps et d'un seul coup, vu les dépenses qu'elle entraînerait, votre Comité recommande que le plan de Mr. de Martigny soit adopté et que demande soit faite à la Législature à sa prochaine session d'autoriser un emprunt d'une somme suffisante, disons \$250,000 pour acquérir les terrains et y ériger les plateformes et autres constructions qui seront jugées nécessaires.

Votre Comité est d'opinion que l'augmentation du revenu sera amplement suffisant pour payer l'intérêt du capital qui sera dépensé à cette fin.

Handwritten signature or note in the top right corner.

Faint, illegible text at the top of the page, possibly a header or introductory paragraph.

Second section of faint, illegible text, separated by a horizontal line from the top section.

Third section of faint, illegible text, separated by a horizontal line from the second section.

Fourth section of faint, illegible text at the bottom of the page.

3-

1843 - Année

Marchés - Commissions

Dossiers dépliés